



Une croissance démographique marquée dans les EPCI périurbains

Entre 2011 et 2016, la population croît dans 17 des 19 EPCI de Corse. Cette hausse est particulièrement marquée dans les EPCI périurbains, situés autour des communautés d'agglomération du Pays Ajaccien et de Bastia. La croissance démographique ralentit dans la majorité des intercommunalités. Elle demeure portée par le solde migratoire.

Arnaud Luciani, Insee

Au 1^{er} janvier 2016, la Corse compte 330 500 habitants. Entre 2011 et 2016, sa population augmente de 1,0 % par an en moyenne, soit un rythme nettement plus rapide qu'en France métropolitaine (0,4 %). Cependant, le rythme de croissance est en retrait par rapport à celui des cinq années précédentes (1,3 % par an). Le dynamisme démographique régional se retrouve dans la plupart des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) (*définitions*).

17 EPCI sur les 19 de Corse ont une population en hausse...

Entre 2011 et 2016, sur les 19 EPCI que compte la région, 17 enregistrent une augmentation de population. Six ont une croissance démographique plus élevée qu'en moyenne régionale et trois d'entre eux affichent même une hausse annuelle moyenne supérieure ou égale à 2 % : Marana-Golo, Costa Verde et Celavu-Prunelli (*figure 1*). Seules les communautés de communes de Pasquale Paoli et de Calvi Balagne perdent des habitants, mais cette baisse est très modérée.

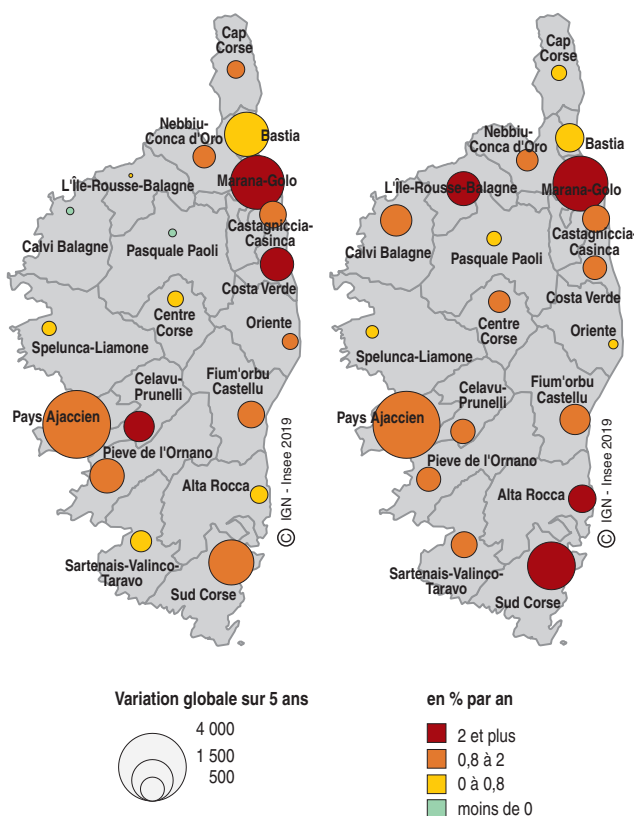
... en particulier les EPCI périurbains

Les plus fortes croissances démographiques ont lieu en milieu périurbain, dans les intercommunalités situées autour des communautés d'agglomération du Pays Ajaccien et de Bastia. Il s'agit de la Pieve de l'Ornano et Celavu-Prunelli à proximité d'Ajaccio ainsi que Marana-Golo, Nebbiu Conca d'Oro, Castagniccia-Casinca et Costa Verde au sud de Bastia. Ce dynamisme semble obéir à une logique d'accessibilité (services, emplois...) et révèle le caractère résidentiel de ces EPCI. En effet, parmi les actifs qui y résident, plus de quatre sur dix travaillent dans un autre EPCI.

Une hausse importante du nombre d'habitants (+ 1,8 % en moyenne annuelle) est également enregistrée dans l'EPCI

1 Évolution de la population des EPCI de Corse entre 2011 et 2016

2 Évolution de la population des EPCI de Corse entre 2006 et 2011



Note : les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles.

Source : Insee, Recensement de la population

Sud Corse où se trouve Porto-Vecchio, la troisième ville de l'Île. Les deux communautés d'agglomération insulaires présentent, quant à elles, une augmentation de population égale ou inférieure à la moyenne régionale : + 1,0 % par an en moyenne dans le Pays Ajaccien et + 0,6 % dans la communauté d'agglomération de Bastia.

Une croissance qui ralentit

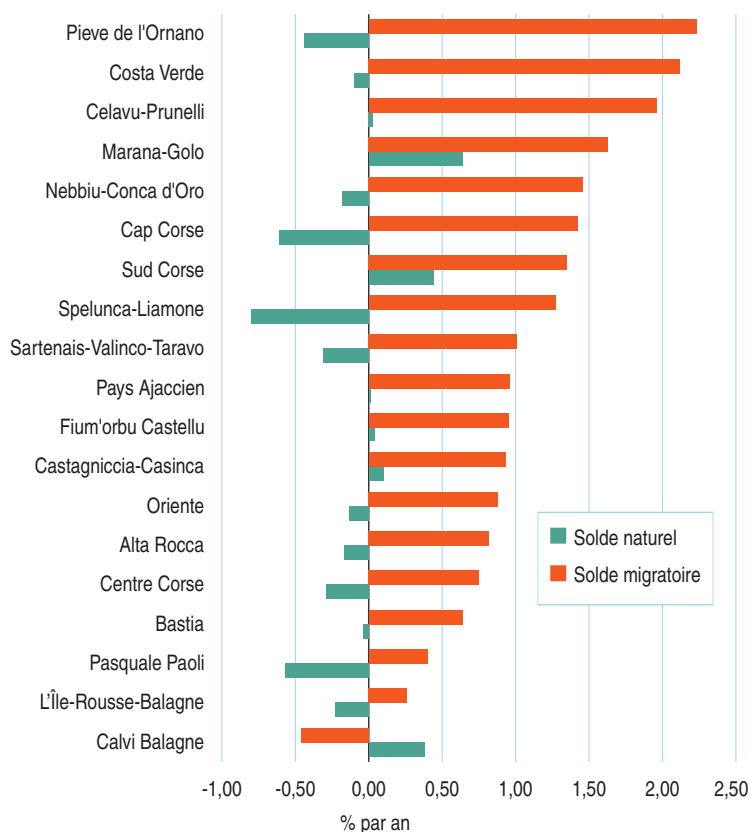
Comme au niveau régional, le rythme de croissance ralentit par rapport à celui de la période 2006-2011 où la hausse démographique concernait tous les EPCI. Entre 2011 et 2016, sur les 19 intercommunalités corse, seules sept ont une croissance supérieure ou égale à celle de la période quinquennale précédente (Costa Verde, Celavu-Prunelli, Pieve de l'Ornano, Cap Corse, Oriente, Bastia, Spelunca-Liamone). Pour quatre d'entre elles, le taux de croissance demeure cependant en deçà de la moyenne régionale (figure 2).

Le solde migratoire moteur de la croissance

A l'image de la région, l'apport migratoire constitue le moteur de la croissance démographique : sur les 19 EPCI, 18 affichent un solde migratoire positif sur la période 2011-2016 (figure 3). La Pieve de l'Ornano est celui où le solde migratoire contribue le plus à l'augmentation de la population : + 2,2 % en moyenne annuelle, soit plus de 250 nouveaux arrivants par an. Il compense nettement un solde naturel négatif (- 50 habitants annuel en moyenne). Cette compensation s'observe dans les 12 intercommunalités qui présentent un solde naturel négatif à l'exception de Pasquale Paoli, expliquant la baisse du nombre de ses habitants.

L'intercommunalité de Calvi Balagne est la seule où le solde migratoire est négatif. Celui-ci a un impact toutefois modéré avec 55 résidents en moins par an. Au sein de cette communauté de communes, le solde naturel est positif mais ne compense pas le déficit migratoire. Les plus fortes contributions du solde naturel à la croissance de la population ont lieu dans les EPCI de Marana-Golo et du Sud Corse.

3 Contribution des soldes migratoires et naturels à l'évolution démographique des EPCI entre 2011 et 2016



Note : les taux de variation sont arrondis au plus près de leurs valeurs réelles. La somme des taux dus aux soldes naturel et migratoire apparent peut être de fait légèrement différente du taux de variation de la population.

Source : Insee, Recensement de la population, État civil

Définitions

Établissement public de coopération intercommunale / EPCI : groupement de communes disposant du droit de lever l'impôt. Il exerce des compétences obligatoires, prévues par la loi, et des compétences facultatives confiées par les communes. Au 1^{er} janvier 2018, la Corse compte 19 EPCI. Les EPCI à fiscalité propre peuvent être de 4 formes par ordre décroissant de taille et de nombre de compétences exercées : métropoles, communautés urbaines (CU), communautés d'agglomération (CA) et communautés de communes (CC). La Corse compte 2 CA (CAPA et CAB) et 17 CC.

Solde naturel : différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période.

Solde migratoire apparent : différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours d'une période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population et le solde naturel.

Sources

Les limites territoriales des communes et des EPCI sont celles en vigueur au 1^{er} janvier 2018.

Les résultats sont issus des **recensements de la population** de 2006, 2011 et 2016.

Le questionnaire du recensement a changé en 2018 afin de mieux prendre en compte les situations de multi-résidence qui se développent. Ce nouveau questionnaire améliore l'observation des liens familiaux qui unissent les personnes habitant un même logement et simplifie le remplissage du questionnaire pour les personnes ayant plusieurs résidences, notamment les enfants de parents séparés. Ces modifications ont cependant un effet sur les réponses de certaines personnes enquêtées et donc un impact sur la mesure de la population. Cet impact, à la baisse, corrige une sur-estimation du nombre de personnes en multi-résidence, dont certaines étaient comptabilisées jusqu'à présent à tort deux fois (une fois dans chacun de leurs logements). La croissance de population mesurée par le recensement est ainsi affectée d'un très léger effet questionnaire que l'Insee estime à - 0,1 % entre 2011 et 2016. Cet effet n'affecte pas les analyses structurelles ou géographiques sur la population. Pour plus d'information consulter la note technique "Recensement de la population : changement de questionnaire 2018 et introduction d'un ajustement national sur www.insee.fr.

Insee Corse
Résidence du Cardo,
rue des Magnolias
CS 70 907
20700 Ajaccio cedex 9

Directeur de la publication :
Olivier Léna

Rédactrice en chef :
Angela Tirroloni

ISSN : 2268-1493

© Insee 2019

Pour en savoir plus

- « Démographie des EPCI : la croissance se concentre dans et au plus près des métropoles », Insee Première n°1729, janvier 2019
- « Portrait des 19 intercommunalités de Corse », Insee dossier Corse n°11, octobre 2018

